

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Brunswick
E2L 2B9

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This document contains a security requirement.
Ce document contient une condition de sécurité.

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Bruns
E2L 2B9

| | |
|--|--|
| Title - Sujet CFSME Gagetown Education Services | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation W2037-150018/A | Amendment No. - N° modif. 002 |
| Client Reference No. - N° de référence du client W2037-150018 | Date 2014-07-28 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWB-020-3447 | |
| File No. - N° de dossier PWB-4-37024 (020) | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-08-26 | |
| Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Donovan, Janine PWB | Buyer Id - Id de l'acheteur pwb020 |
| Telephone No. - N° de téléphone (506) 636-5347 () | FAX No. - N° de FAX (506) 636-4376 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Cette modification de l'invitation numéro 2 est soumise et comprend la modification numéro 2 suivante.

La modification qui suit apportée aux documents de soumission entre en vigueur dès maintenant. L'addenda fera partie des documents de contrat. **Toutes autres conditions ne changent pas.**

Modification numéro 2

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question no 1

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) ont déjà une offre à commandes et arrangement en matière d'approvisionnement (OC et AA) pour des services éducatifs qui compte une catégorie d'instructeurs. Pourquoi le MDN a-t-il besoin d'une autre OC?

Réponse no 1

L'OC et AA en matière de services éducatifs a été examinée, mais il a été déterminé que l'OC et AA n'était pas suffisamment souple pour répondre aux exigences de ce besoin.

Question no 2

Selon l'annexe B (Base de paiement) de la demande de proposition (DP), 800 heures sont généralement allouées chaque année. Si l'on se fonde sur une journée de travail de 8 heures, le total équivaut à seulement 100 jours de travail par année. Croit-on au MDN que cela équivaut à 100 jours de classe ou inclut-on dans ces 100 jours du temps de préparation?

Réponse no 2

L'École du génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC) a besoin de 100 jours (généralement séparés en demi-journées) d'instruction par année. Il n'y a pas de temps de préparation prévu. L'EGMFC n'a pas l'intention d'offrir d'heures supplémentaires pour la préparation, par conséquent la tarification du soumissionnaire doit comprendre le temps de préparation requis par l'instructeur.

Question no 3

Au paragraphe 3b (Description du programme) de l'annexe A (Énoncé des travaux) de la présente DP, on fait référence à trois programmes appliqués et personnalisés en mathématique, en physique et en chimie. Ces programmes appliqués touchent des groupes professionnels spécifiques qui

s'appliquent également. Chaque programme renvoie aux besoins des six groupes professionnels mentionnés dans la question précédente. Selon la liste, le programme comprend 12 différents cours. Au paragraphe 4a (Programme académique), on fait référence aux calendriers détaillés (CD). Si l'entrepreneur comprend bien, 12 CD ont été élaborés : trois en mathématique, cinq en physique et un seul en chimie. Pour qu'un entrepreneur puisse comprendre le besoin, on demande que le CD des 12 cours soit fourni. En particulier :

Mathématique appliquée

- IDSGPM 00301 – Technicien en réfrigération (Tech Réfr)
- IDSGPM 00302 – Technicien distribution électrique (Tech DE)
- IDSGPM 00303 – Technicien groupes électrogènes (Tech GE)
- IDSGPM 00304 – Technicien plomberie et chauffage (Tech PC)
- IDSGPM 00305 – Technicien eau, produits pétroliers et environnement (Tech EPE)
- IDSGPM 00306 – Technicien de la construction (Tech Const)

Physique appliquée

- IDSGPM 00301 – Technicien en réfrigération (Tech Réfr)
- IDSGPM 00302 – Technicien distribution électrique (Tech DE)
- IDSGPM 00303 – Technicien groupes électrogènes (Tech GE)
- IDSGPM 00304 – Technicien plomberie et chauffage (Tech PC)
- IDSGPM 00305 – Technicien eau, produits pétroliers et environnement (Tech EPE)

Chimie appliquée – Technicien eau, produits pétroliers et environnement (Tech EPE)

Réponse no 3

Les sections peuvent fournir un CD pour chaque cours. Il importe de noter que tous les CD soumis ne sont qu'un exemple et que les CD officiels d'un cours peuvent varier au moment où le contrat entrera en vigueur. Le CD fournira l'information voulue lorsque le contrat entrera en vigueur seulement. Les détails précis quant au contenu enseigné pendant une période particulière de cours seront élaborés par l'entrepreneur dans le but de répondre aux exigences du plan d'instruction (PLANIN), c.-à-d. le CD indiquera que l'entrepreneur enseignera les mathématiques au cours de technicien en construction PP1, mais il n'indiquera pas qu'il enseignera la trigonométrie.

Question no 4

Au paragraphe 9c (Politique sur les tests et les examens) de l'annexe A (Énoncés des travaux) de cette DP, on peut lire que l'entrepreneur surveillera tous les tests et examens, mais que les tests et examens seraient fournis par le MDN et que ce dernier serait chargé de les corriger. Au paragraphe 9a (taux de réussite des étudiants), le MDN place le fardeau de la réussite des étudiants sur l'entrepreneur. L'entrepreneur est d'avis que l'instruction et l'évaluation doivent concorder. Pour être en mesure d'assurer cette concordance, les tests et les examens doivent être fournis assez rapidement à l'entrepreneur pour permettre à ce dernier d'élaborer son matériel de cours dans le but de préparer les étudiants à la réussite.

Réponse no 4

L'EGMFC ne s'attend pas à ce que l'entrepreneur enseigne le contenu spécifique du test. Des échantillons de test seront remis à l'entrepreneur de manière à guider ce dernier dans les méthodes d'enseignement.

Question no 5

L'ANNEXE B (Base de paiement) prévoit ce qui suit :

- 1) Main-d'oeuvre : taux horaire ferme suivant pour l'instruction pour tous les métiers
- 2) Main-d'oeuvre, au taux horaire ferme suivant pour des tâches précises telles que des reprises d'examen ou de l'enseignement en dehors des heures ouvrables normales de l'EGMFC
- 3)

Nous comprenons également que la présente DP est « sur demande et en temps opportun » et que ces heures ne sont que des estimations.

Nous avons par contre de la difficulté à comprendre si nous devons offrir l'instruction seulement ou si nous devons offrir l'instruction et assurer le développement et la personnalisation du matériel de cours. Le développement et la personnalisation du matériel de cours sont mentionnés à plusieurs reprises dans la DP, par exemple :

- 1) Page 4, para 2 : « Cette offre à commandes consiste à fournir de la formation personnalisée... »
 - 2) Page 29, para 2) a) : « de fournir aux membres des FC des mathématiques, de la physique et de la chimie de niveau secondaire » (provide member of the military with customized...)
 - 3) Page 29, para 3) b) : « conforme aux Objectifs de Rendement/Objectifs de Compétence (PO/EO) requis au Plan de Formation (TP) » (Customized curricula, based on the TP's and Detailed time tables (DTT's))
 - 4) Page 29, para 3) b) 1, 2 et 3 : « Mathématiques appliquées personnalisées... », « Physique appliquée personnalisée... » et « Chimie personnalisée »
 - 5) Page 33, para 5 b) : « tout le matériel d'entraînement développé par l'Entrepreneur »
- Si nous, « l'entrepreneur », devons développer le matériel de cours, est-ce que le MDN en assumera les frais?

Réponse no 5

Le matériel de cours personnalisé doit être défini comme étant « les plans de leçon dont le contenu doit être enseigné aux étudiants militaires ». L'EGMFC exige que l'instruction soit fondée sur les plans d'instruction (PLANIN) fournis. L'entrepreneur ou l'instructeur recevra les sujets de discussion pour lesquels il devra élaborer des plans de leçon personnalisés qui doivent être approuvés par l'EGMFC avant que la leçon ne soit donnée. Tous les plans de leçon et le matériel didactique élaborés par l'instructeur en appui à la commande subséquente deviennent la propriété du MDN après la prestation du service.

Question no 6

Si nous devons élaborer du matériel de cours, pouvons-nous le faire à partir de notre bureau local à l'extérieur de la Base Gagetown ou devons-nous le faire dans la base?

Réponse no 6

L'entrepreneur ne peut élaborer de matériel de cours, seulement des plans de leçon personnalisés fondés sur les plans d'instruction (PLANIN) fournis par l'EGMFC. Toute préparation requise pour la prestation des services relève de l'entrepreneur et doit être faite à l'extérieur de l'EGMFC. Par contre, l'EGMFC devra entretenir des rapports avec l'entrepreneur dans le processus d'approbation, par téléphone ou par courriel et peut-être par des réunions en personne.